

849 est puisé dans ce rapport et montre les onze sections principales constituant l'armature du Bureau. Une liste des publications est aussi ajoutée, afin de préciser l'étendue de son champ d'action.

Nous donnons ci-dessous un bref aperçu des modifications apportées au plan, dont le détail figure au rapport ci-dessus mentionné:

(1) Le recensement, tant décennal que quinquennal, a été réorganisé; c'est maintenant un véritable inventaire de la population et de ses occupations; sa véritable place dans le système statistique national et dans ses relations avec les autres domaines de la statistique a été déterminée; il a été considérablement simplifié, comme conséquence de l'amplification des données autrement colligées par le Bureau.

(2) Il a été établi une organisation nationale de statistiques vitales; pour y parvenir, les provinces ont été induites à passer une loi uniforme préparée par le Bureau, dont l'interprétation et l'application ne diffèrent aucunement; elles se servent de formules uniformes, établies par le bureau.

(3) Les statistiques de l'agriculture, tant mensuelles qu'annuelles, sur les récoltes, le bétail, etc., ont été placées sous la direction conjointe du Bureau et des neuf gouvernements provinciaux, pour leur plus grand bénéfice.

(4) Les statistiques des pêcheries, des mines, des forêts, de l'industrie laitière, des usines électriques et des manufactures ont été unifiées et se renouvellent annuellement au moyen du recensement industriel qui s'opère par la collaboration des différents départements, soit fédéraux, soit provinciaux, que cela concerne; on est parvenu à harmoniser les travaux statistiques de plus de 30 administrations diverses et cette réforme, s'ajoutant à celle réalisée en matière d'agriculture, fournit des données complètes et mises à jour sur toutes les phases de la production.

(5) Les statistiques du commerce extérieur et des transports et communications ont été complètement remodelées; on a réalisé une économie annuelle de \$25,000 dans les statistiques du commerce, quoiqu'on ait élargi le cadre des investigations et sensiblement augmenté l'efficacité du service.

(6) Il a été créé une section qui traite des aspects les plus importants du commerce intérieur, notamment les échanges interprovinciaux, la mercurielle des denrées de première nécessité (céréales, bétail, fruits, etc.), et l'on a établi un système complet de statistiques des cours.

(7) La statistique de la criminalité a été réorganisée et mise au point pour cadrer avec les opérations du recensement et les autres statistiques sociologiques.

(8) Des résultats préliminaires assez importants ont été acquis en ce qui concerne la statistique des finances publiques et celle de l'instruction publique, cette dernière en collaboration avec les neuf gouvernements provinciaux.

(9) Les relations entre le Bureau et le ministère du Travail reposent aujourd'hui sur un arrangement élaboré.

(10) L'Annuaire du Canada, cette synthèse de la statistique générale, a été continuellement amélioré.